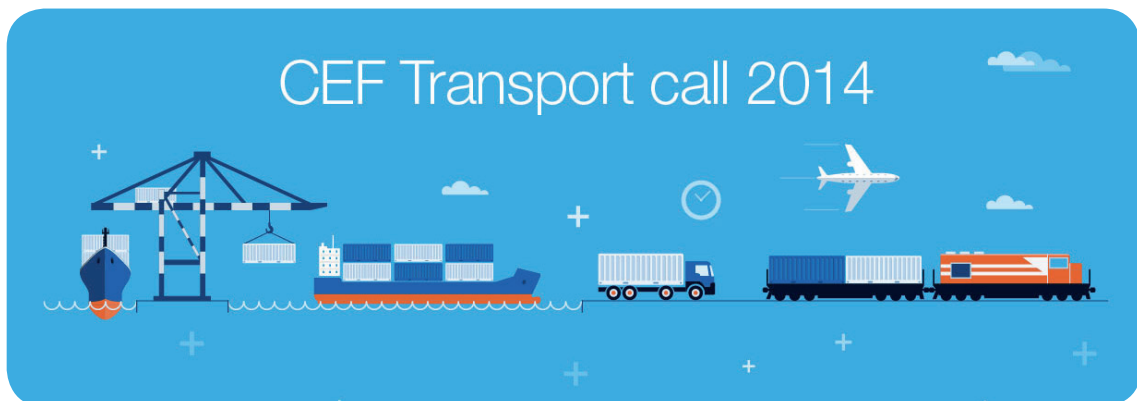


## **CEF Transport, le nouveau programme européen de cofinancement** des transports qui succède aux programmes **RTE-T et Marco Polo**, lance le premier appel à projets avec un **budget de 12 milliards d'euros**



**Albea a participé à la journée d'information de « Connecting Europe Facility » (CEF) les 9 et 10 octobre 2014. Les premiers appels de CEF Transport ont été publiés le 11 septembre 2014, basés sur les programmes de travail multi-annuel (MAP) et annuel (AP), rédigés le 26 mars 2014. Avec un budget total de 26 milliards d'euros pour le CEF Transport sur la période de 2014 à 2020, près de la moitié (environ 12 milliards d'euros) est déjà disponible pour les appels à projets de 2014, dont la date limite est fixée au 26 février 2015.**

Le programme CEF Transport, qui succède au programme RTE-T (Réseaux transeuropéens de transport), intègre les nouvelles orientations et fonctionnalités des deux programmes RTE-T et Marco Polo.

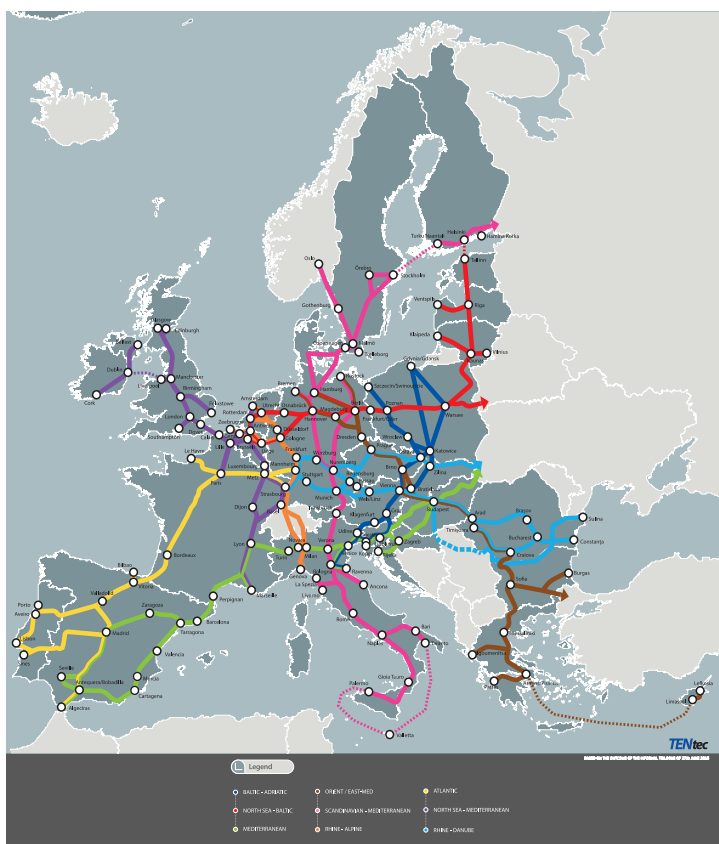
### **Le programme CEF Transport : objectifs, appels et programmes de travail**

L'objectif principal du programme CEF Transport est d'aider à compléter le réseau transeuropéen de transport de manière très efficace, durable et performante d'ici 2030 en finançant différents types d'actions. Le financement de CEF Transport sera disponible via des subventions à la suite d'appels à projets, mais aussi par le biais d'instruments financiers (tels que les instruments d'équité, les prêts et/ou garanties et tout autre instrument financier). Les éléments essentiels pour développer des propositions réussies sont l'incitation d'un développement durable et efficace des transports, tout autant que la justification de l'amélioration du noyau complet des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T).

### Les priorités essentielles du programme sont :

- Les projets transfrontaliers majeurs et les projets couvrant les principaux goulots d'étranglement sur les 9 corridors multimodaux du RTE-T.
- Les projets pré-identifiés sur le réseau central, ainsi que d'autres projets sur le réseau central (Core Network) et le réseau complet (Comprehensive Network).
- L'implémentation des priorités horizontales.
- Les nouvelles technologies et l'innovation.
- L'augmentation des possibilités de soutien de l'investissement du secteur privé.
- La connexion du réseau RTE-T aux pays voisins.

### Les 9 corridors du réseau RTE-T



### Notions-clé du réseau RTE-T

Réseau central	Sous-ensemble multimodal du réseau complet le remplaçant, pour représenter les noyaux les plus importants d'un point de vue stratégique et les liaisons du RTE-T.
Corridors du réseau central	Neuf corridors multimodaux traversant l'Union Européenne du Nord au Sud et d'Est en Ouest, établis pour prendre en charge la création efficace des réseaux centraux d'ici l'année 2030.
Noyaux du réseau central	Centres ou points de transit sur le réseau répondant à certains critères statistiques, par exemple, les villes principales et autres centres socio-économiques importants, les principaux ports (par critère de volume et territorial), les principaux aéroports et ports, ainsi que les points d'accès vers d'autres pays.
Réseau complet	Représente la base du RTE-T et inclut des composants pour tous les modes de transport - ferroviaire, routier, fluvial, aérien et maritime, ainsi que leurs points de jonction et leurs informations de trafic et système de gestion.

### Les trois objectifs de financement communs des appels MAP et AP sont :

- Objectif de financement N°1 : éliminer les goulots d'étranglement et combler les liaisons manquantes.
- Objectif de financement N°2 : assurer des systèmes de transports durables et efficaces à long terme.
- Objectif de financement N°3 : optimiser l'intégration et l'interconnexion des modes de transport et renforcer leur interopérabilité.

### Principales caractéristiques des Programmes de Travail MAP et AP

<b>MAP</b> Programme de travail	<b>Budget maximum disponible : 11 milliards d'euros</b> • <b>Objectif</b> : stimuler l'efficacité ; renforcer la visibilité des 9 corridors • <b>Couverture</b> : projets pré-identifiés sur les 9 corridors du réseau central, autres projets du réseau central et priorités horizontales (annexe 1 de la réglementation CEF)
<b>AP</b> Programme de travail	<b>Budget maximum disponible : 1 milliard d'euros</b> • <b>Objectif</b> : la mise en place du réseau central d'ici l'année 2030 ainsi que d'un réseau complet • <b>Couverture</b> : développement de l'infrastructure des transports, services et installations de transports ; projets sur le réseau central et complet

La différence principale entre le programme MAP et AP est la focalisation du programme de travail multi-annuel (MAP) sur le réseau central, les priorités horizontales et les projets qui s'inscrivent dans la durée (jusqu'en 2020), tandis que le programme de travail annuel (AP) permet aussi des projets au sein du réseau complet, mais d'une durée maximale de 3 ans, extensible de 12 mois supplémentaires dans certains cas exceptionnels.

## Caractéristiques et taux de cofinancement

Les candidatures doivent être présentées par des personnes morales d'organismes publics ou privés, d'un ou de plusieurs États membres. Par ailleurs, l'une des nouvelles caractéristiques du programme est le besoin de l'accord du ou des État(s) membre(s) concerné(s) par l'action.

Les types de projets éligibles sont les études (avec ou sans déploiement pilote) et les travaux.

La CE recommande que la bourse demandée ne soit pas inférieure à 500 000 euros pour les études et ne soit pas inférieure à 1 000 000 d'euros pour les travaux.

Les coûts encourus au 1er janvier 2014 seront considérés éligibles. Les coûts indirects ne sont pas éligibles.

Les taux de cofinancement pour les différentes actions sont indiqués dans le tableau suivant :

CEF TRANSPORT - Taux de cofinancement		
Type d'action		% des coûts éligibles
Études		50%
Travaux	En règle générale	20%
	Actions sur les goulots d'étranglement	Jusqu'à 30-40%
	Actions concernant les sections transfrontalières Actions améliorant l'interopérabilité ferroviaire	Jusqu'à 40%
Systèmes et services d'application télématique	Composantes terrestres de ERTMS, SESAR, RIS et VTMS Composantes à bord de ERTMS	50%
	Toute composante de ITS dans le secteur routier Composantes à bord de SESAR, RIS et VTMS Autres systèmes d'application Services de transport de marchandises Stationnements sécurisés sur le réseau central routier	20%
	Actions pour favoriser le développement de MoS	30%

**Il est important de mentionner que les taux de cofinancement indiqués ci-dessus peuvent être majorés d'un maximum de 10 % pour les actions ayant des synergies transsectorielles, atteignant des objectifs d'atténuation des changements climatiques, améliorant la résistance au changements climatique ou réduisant les émissions de gaz à effet de serre.**

## Le secteur maritime dans le programme CEF Transport

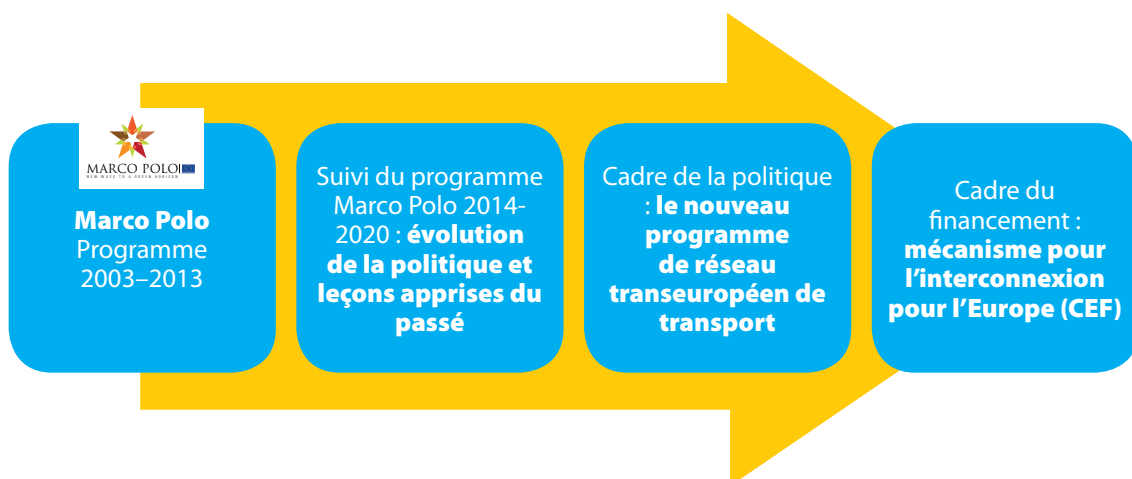
Dans le prolongement du programme RTE-T, les projets doivent répondre à l'une des priorités du programme AP ou MAP. Par exemple, les ports maritimes doivent structurer leurs projets avant tout selon la priorité « Projets concernant le réseau complet » dans le programme AP ou adhérant aux priorités « Corridors du réseau central », « Autres sections du réseau central » et « Autoroutes des mers » dans le programme MAP. En outre, de nombreuses technologies durables et propositions orientées vers l'amélioration de l'efficacité (par exemple, l'implémentation du LNG) peuvent être inscrites dans les autres priorités des programmes AP et MAP.

La plupart des priorités où inscrire une proposition pour le secteur maritime sont surlignées dans le tableau suivant, qui inclut tous les objectifs de financement, les priorités et le budget pour les programmes AP et MAP :

PROGRAMME DE TRAVAIL MULTI-ANNUEL 2014 - 11 milliards d'euros		
Objectif du financement	Priorités	Budget
1. Éliminer les goulots d'étranglement et combler les liaisons manquantes	1. Corridors du réseau central	6 milliards d'euros
	2. Autres sections du réseau central	
	3. Interopérabilité ferroviaire	
	4. ERTMS	
	5. Ports maritimes	
	6. Ports fluviaux	
	7. Nœuds urbains	
2. Assurer des systèmes de transports durables et efficaces à long terme	1. Innovation (nouvelles technologies et innovation dans tous les modes de transport)	250 millions d'euros
	2. Sûreté et sécurité de l'infrastructure	
	3. Fret en ligne	
3. Optimiser l'intégration et l'interconnexion des modes de transport et renforcer leur interopérabilité	1. SESAR	750 millions d'euros
	2. RIS	
	3. ITS pour route	
	4. MoS	
	5. Nœuds du réseau central	
	6. Plate-formes logistiques multimodales	
4. Allocation des fonds de cohésion (pas pour l'Espagne)	-	4 milliards d'euros

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL - 930 millions d'euros		
Objectif du financement	Priorités	Budget
1. Éliminer les goulots d'étranglement et combler les liaisons manquantes	1. Projets sur le réseau central	475 millions d'euros
	2. Projets sur le réseau complet	250 millions d'euros
	3. Projets de raccordement du réseau RTE-T aux pays voisins	40 millions d'euros
2. Assurer des systèmes de transports durables et efficaces à long terme	1. Innovation	20 millions d'euros
	2. Services de transport de marchandises	25 millions d'euros
	3. Bruit du fret ferroviaire	20 millions d'euros
3. Optimiser l'intégration et l'interconnexion des modes de transport et renforcer leur interopérabilité	1. Applications télématiques	55 millions d'euros
	2. Accessibilité	10 millions d'euros
	3. Nœuds du réseau central	25 millions d'euros
	4. Plate-formes logistiques multimodales	10 millions d'euros

## Suivi du programme Marco Polo dans le programme CEF



Dans le cadre du suivi du programme Marco Polo pour la période de 2014 à 2020, la priorité « Services de transport de marchandises » du programme de travail annuel inclut 25 millions d'euros en 2014 pour les projets dont l'objectif est de stimuler et déployer des services de transport de marchandises innovants, efficaces et durables qui apportent des flux de marchandises des corridors du réseau central, à l'aide de l'infrastructure du réseau central et complet.

Le tableau suivant montre la priorité dans l'ensemble du programme AP :

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL - 930 millions d'euros		
Objectif du financement	Priorities	Budget
1. Éliminer les goulots d'étranglement et combler les liaisons manquantes	1. Projets sur le réseau central	475 millions d'euros
	2. Projets sur le réseau complet	250 millions d'euros
	3. Projets de raccordement du réseau RTE-T aux pays voisins	40 millions d'euros
2. Assurer des systèmes de transports durables et efficaces à long terme	1. Innovation	20 millions d'euros
	2. Services de transport de marchandises	25 millions d'euros
	3. Bruit du fret ferroviaire	20 millions d'euros
3. Optimiser l'intégration et l'interconnexion des modes de transport et renforcer leur interopérabilité	1. Applications télématiques	55 millions d'euros
	2. Accessibilité	10 millions d'euros
	3. Nœuds du réseau central	25 millions d'euros
	4. Plate-formes logistiques multimodales	10 millions d'euros

**L'efficacité est à présent le mot-clé à prendre en compte.** Ainsi, davantage de types d'action que simplement le transfert modal usuel, une simplification des critères de cofinancement de 20 % des coûts éligibles et les tailles de subvention minimum recommandées de 1 million d'euros sont toutes les caractéristiques qui offrent une large gamme de financement pour les actions durables.

Les nouvelles caractéristiques importantes se rapportant au programme Marco Polo sont :

- Le besoin d'un projet d'avoir l'accord d'au moins deux États membres concernés par l'action.
- Toutes les propositions doivent présenter des opérations sur les réseaux central ou complet, mais établir toujours une liaison ou une relation avec les corridors du réseau central.
- Un transport routier efficace est admissible.

## **Les sept actions possibles à prendre en considération dans les projets éligibles de cette priorité sont :**

- Transfert modal, où les investissements seront financés principalement, et les opérations peuvent être financées pour favoriser le transfert des marchandises des opérateurs routiers vers des modes de transport plus durables tels que le transport ferroviaire ou fluvial.
- Mise à niveau des services multimodaux pour améliorer son efficacité, notamment les investissements pour mettre à niveau les services multimodaux.
- Optimisation de la gestion des chaînes d'approvisionnement, notamment le regroupement des marchandises, les synergies et le groupement des services, y compris l'amélioration de l'organisation interne et l'intégration de l'approvisionnement, mais aussi l'automatisation et l'optimisation des processus logistiques, entre autres possibilités.
- Une efficacité accrue grâce à la collaboration, y compris une gestion intelligente, des solutions et des systèmes organisationnels ainsi que l'établissement d'administrateurs (neutres) indépendants, entre autres options.
- Actions permettant d'éviter le trafic, notamment des actions innovatrices pour des opérations jusqu'au « dernier kilomètre » et des services logistiques personnalisés ou de nouvelles solutions pour le chargement et le transport des marchandises.
- Amélioration technique jusqu'aux flottes et parcs, y compris des améliorations à petite échelle jusqu'aux flottes à l'aide de solutions techniques déjà disponibles sur le marché.
- Efficacité des opérations de la flotte/parc, y compris la promotion des pratiques opérationnelles éco-énergétiques, telles que la conduite éco-énergétique/navigation écologique et d'autres procédés spécifiques permettant de gagner en efficacité.

## **ALBEA PEUT VOUS AIDER. COMMENT ?**

Si vous souhaitez développer un projet lié au transport durable d'un point de vue environnemental et que vous acceptez les fonds de l'Union Européenne pour vous aider à le mettre en place dans le cadre d'une structure d'appels quelque peu compliquée et de programmes de travail au sein du programme CEF Transport, Albea vous propose l'aide suivante :

- Appliquer vos idées du projet au bon objectif au sein du système de priorités des programmes AP ou MAP, et vous suggérer de nouveaux types d'actions possibles englobées dans le programme CEF.
- Rédiger votre projet technique et financier et gérer l'ensemble des procédures administratives.
- Former votre consortium, si nécessaire.
- Contrôler et vous assister techniquement dans votre projet si celui-ci est choisi.

### **Albea Espagne**

Ciutat de Granada 82  
08005 Barcelona  
tel: +34 93 250 30 79  
albea@albea-transenergy.com

### **Albea France**

33 rue Ferrère  
33000 Bordeaux  
tel: +33(0)5 56 81 60 40  
albea@albea-transenergy.com

[www.albea-transenergy.com](http://www.albea-transenergy.com)